

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) 2025/2028

« AVEC PLAN MERCREDI »

Collectivité : ville de Grans



SOMMAIRE

LES IMPACTS DU PEDT « Plan Mercredi » 2022-2025.....	Page 3
LES FICHES PROJETS PEDT « PLAN MERCREDI »	Pages 4-14
TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNES.....	Pages 15-18
PILOTAGE ET COORDINATION.....	Page 19
OBJECTIFS ET MOYENS.....	Pages 20-31
LES DOMAINES D'ACTIVITES Et CRITERES.....	Pages 32-34

Les Annexes :

Fiche d'aide au bilan.....	Pages 35-36
Type d'activités proposées sur le temps périscolaire/mercredi...	Pages 37-38
Modèle de convention PEDT « Plan Mercredi ».....	Pages 38-41

LES IMPACTS OBSERVES DU PEDT « Plan Mercredi » 2022-2025

Le PEDT « Plan Mercredi » 2022-2025 a permis de mobiliser, renforcer un travail en collaboration avec les acteurs de notre territoire : tissu associatif, éducation nationale, structures culturelles, parents d'élèves et des partenaires extérieurs désireux d'enrichir notre démarche éducative et pédagogique et de replacer l'enfant en tant qu'acteur au centre de notre réflexion éducative et pédagogique.

La mise en place du PEDT « Plan Mercredi » dans notre commune comprenant 5 grandes actions phares :

- Co-éducation
- Sport
- Culture
- Environnement/développement durable
- Evénements/animation de la vie sociale

La mise en place des actions a permis d'enrichir notre proposition d'activités pédagogiques sur les temps périscolaires, mercredis, avec une extension sur les petites et grandes vacances scolaires.

Le tissu associatif s'est mobilisé dans la proposition d'initiation et de découverte de leur champ d'intervention : sportive, culturelle, artistique, environnement et développement durable.

Le PEDT « Plan Mercredi » a également permis de renforcer le lien avec les deux écoles de la commune et favoriser une démarche de collaboration constructive dans la complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant entre le Service Municipal Enfance Jeunesse et l'Education Nationale.

La mise en place du PEDT « Plan Mercredi » a permis de réfléchir avec l'équipe d'animation dans la réflexion du projet pédagogique et notre démarche de projet d'animation qui fait en sorte de répondre davantage aux rythmes de vie des enfants, à leurs envies et à leurs fatigues tout cela en apportant une démarche d'apprentissage variée et ludique.

En complément des interventions régulières du tissu associatif de la commune et d'intervenants extérieurs, un large choix d'activités sont proposées par l'équipe d'animation et les enfants ont la possibilité de s'inscrire sur les thématiques en fonction de leur envie :

Temps méridien : Ce temps spécifique s'organise dans la notion de choix pour les enfants d'accéder à des espaces d'animation spécifiques et au libre choix de chacun. Ainsi les enfants peuvent avoir accès à l'espace ludothèque, manuel, bibliothèque, salle plurivalente mais également à des activités sportives ou de jeux collectifs au gymnase à proximité de l'école.

Périscolaire du soir : Possibilité de choisir deux types de projets d'activités sur chaque période de vacances à vacances. Les enfants qui ne désirent pas y participer peuvent utiliser les différents pôles d'animation qui s'offrent à eux.

Mercredi : le matin, les enfants peuvent se positionner sur 3 groupes d'activités différentes, les après-midis sont plus propices à la mise en place de projets en grand groupe tels que les grands jeux, sorties en extérieur sur les différents parcs et infrastructures sportives de la commune.

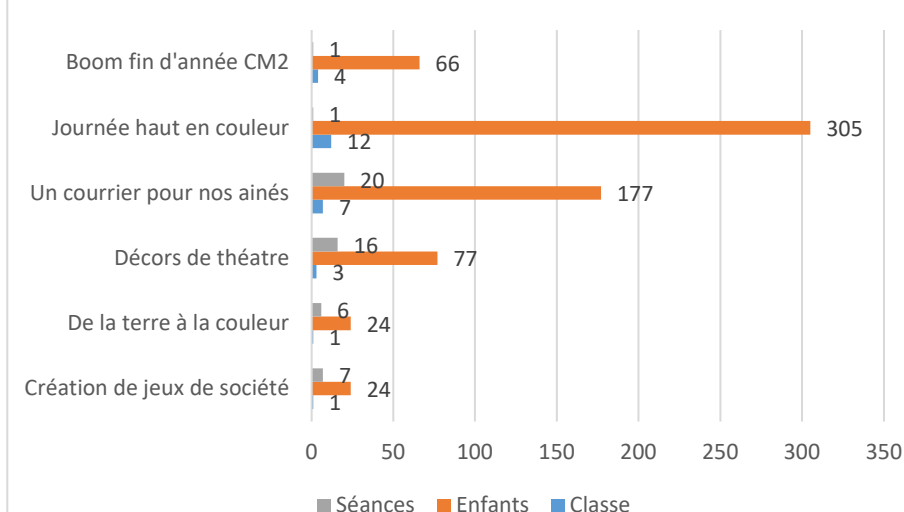
FICHE PROJET CO ÉDUCATION	
<u>Nom de l'action:</u> Projet de co-éducation ECOLE/SMEJ "Bâtir l'école ensemble"	<u>Période:</u> Projet annuel
<u>Equipement concerné:</u> Périscolaire/écoles	
<u>Axes éducatifs:</u> Co-éducation	<u>Objectifs pédagogiques:</u> - Proposer de développer des projets co-éducatifs en lien avec l'école - Favoriser la communication enseignants/animateurs - Favoriser la complémentarité éducative école/SMEJ - Harmoniser les axes éducatifs, pédagogiques
<u>Descriptif de l'action:</u> Développer les actions en lien avec le corps enseignant afin de coordonner nos projets (thèmes, activités) pour apporter une cohérence globale.	
<u>Contenu du projet:</u> Activités périscolaires en lien avec ce qui peut se faire, ce qui peut arriver en classe pour compléter les connaissances, savoirs et éducation des enfants.	
<u>Partenaires identifiés:</u> Le service communication de la commune, l'école Georges Brassens, l'école Jacques Prévert, l'association des parents d'élèves	
<u>Finalité/Valorisation de l'action</u> (exposition, spectacle, démonstration, tournoi...) : - exposition des œuvres réalisées, dons - spectacle (décors, décorations...) - vidéo clip (harcèlement) - sensibilisation à l'environnement, au gaspillage, au harcèlement - compléter les acquis appris en classe par d'autres ressources	
<u>Résultats attendus:</u> - apporter chacun à notre échelle des savoirs aux enfants - favoriser les échanges inter structures (écoles/SMEJ) - développer les capacités motrices, artistiques... des enfants - sensibiliser les enfants à différentes notions (harcèlement, environnement...)	

Données d'évaluations de l'action co éducation

Données quantitatives 2022-2023



Données quantitatives 2023-2024



Constats/Observations depuis la mise en place du PEDT « Plan Mercredi » en 2022 :

On peut constater une collaboration croissante concernant la mise en place et la réalisation de projets en complémentarité. Ils peuvent se dérouler sur nos temps propres mais également sur le temps scolaire. Une volonté de travailler en commun s'installe et cela apporte une plus grande cohérence pour les enfants.

6 projets ont été réalisés en 2024 contre 2 en 2023.

Des temps de concertation sont de plus en plus présents, ayant pour but d'obtenir une cohérence entre les temps périscolaires et scolaires :

- Travail en commun sur le PPMS
- Participation aux réunions pédagogiques pour les enfants à particularités
- Echange sur des problématiques rencontrées avec certains élèves et familles
- Participation plus effective aux conseils d'écoles
- Mutualisation du matériel et des espaces

Certains projets permettent de favoriser la collaboration entre l'équipe enseignante et l'équipe d'animation

Ce travail de collaboration doit encore se renforcer sur l'école maternelle.

Devenir de l'action :

Action à maintenir et à développer.

Perspectives pour le PEDT « Plan Mercredi » 2025-2028 :

Renforcement des parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires.

Renforcement de la collaboration équipe enseignante/équipe d'animation.

Continuer à développer des projets en collaboration avec l'équipe enseignante.

Développer la communication afin de mieux anticiper les projets.

Un travail en collaboration sur le programme « pHARe » (lutte contre les violences et le harcèlement en milieu scolaire) va débuter pour la rentrée 2025-2026 en collaboration avec la l'équipe d'animation et l'équipe enseignante.

FICHE PROJET SPORT

Nom de l'action: **Grans Sport**

Période: Projet annuel

Equipement concerné: Périscolaire/mercredi

Axes éducatifs:

L'éducation à la citoyenneté
La coéducation
Le lien intergénérationnel
L'accès aux loisirs pour tous

Objectifs pédagogiques:

Promouvoir les associations sportives de Grans
Permettre la découverte d'une multitude de sports (collectifs, individuels)
Travailler en lien avec les clubs sportifs Gransois

Descriptif de l'action:

Planifier des actions sportives en lien avec les clubs sportifs du village. Celles-ci peuvent être réalisées soit directement sur nos accueils ou sur les infrastructures des associations sportives du village. Seront également mobilisés des intervenants extérieurs en fonction des projets. Nous ferons en sorte de déployer et développer nos partenariats existants.

Contenu du projet:

Planifier des actions sur la thématique sportive sur l'ensemble de l'année.

Partenaires identifiés:

A.S.G Football
Grans spéléo
Atlas Badminton
Rugby à XIII "les Piranhas"
Tennis club de Grans
Association Sportive Kangourou Basket club Gransois
Grans Shaolin Kung fu
Association des AIL (Gym, Volley, tir à l'arc)
Association Sportive Gymnastique Salon/Grans 13

Finalité/Valorisation de l'action (exposition, spectacle, démonstration, tournoi...) :

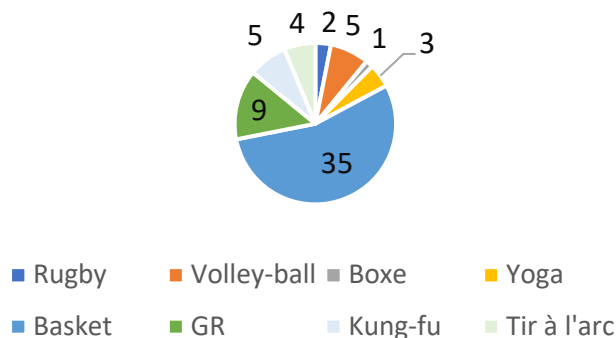
Organiser une journée sportive sur le thème "fête du sport" avec l'ensemble des partenaires qui auront intégré le projet.

Résultats attendus:

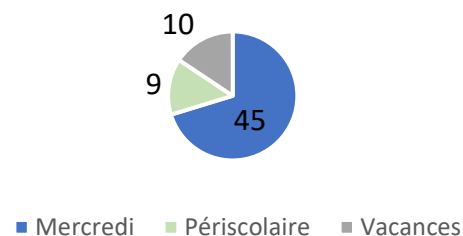
Redynamiser le tissu sportif local et promouvoir l'activité sportive sous toutes ses formes.
Favoriser L'épanouissement de l'enfant à travers le sport.

Données d'évaluations de l'action sport :

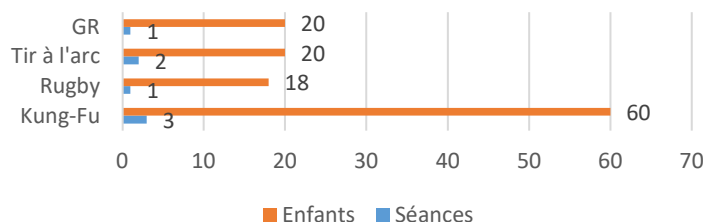
Séances par association sportive 2022-2023



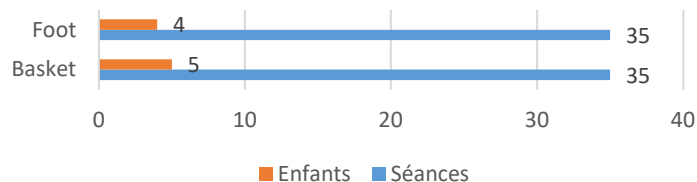
Nombre de séances par type d'accueil 2022-2023



Activités réalisées le mercredi/périscolaire 2023-2024



Accessibilité aux entraînements en club pour les enfants inscrits le mercredi 2023-2024



Constats/Observations depuis la mise en place du PEDT « Plan Mercredi » en 2022 :

Mise en valeur de la richesse du territoire.

Mise en valeur des associations sportives.

Transmettre de nouvelles vocations aux enfants et aux jeunes de la commune.

Enrichir le nombre de licenciés sur le territoire.

Implication bénévole des associations sportives.

Diminution de la participation des associations sportives : 8 en 2023 et 6 en 2024

Difficulté de proposer des actions sur le temps méridien et périscolaire.

Bonne adhésion et bonne participation des enfants et des jeunes sur l'ensemble des séances proposées.

Continuité pédagogique.

Renforcement de notre projet pédagogique avec l'apport d'activités sportives.

Sur la rentrée 2024-2025, nous constatons une remobilisation des associations sportives.

Devenir de l'action :

Action à consolider.

Perspectives pour le PEDT « Plan Mercredi » 2025-2028 :

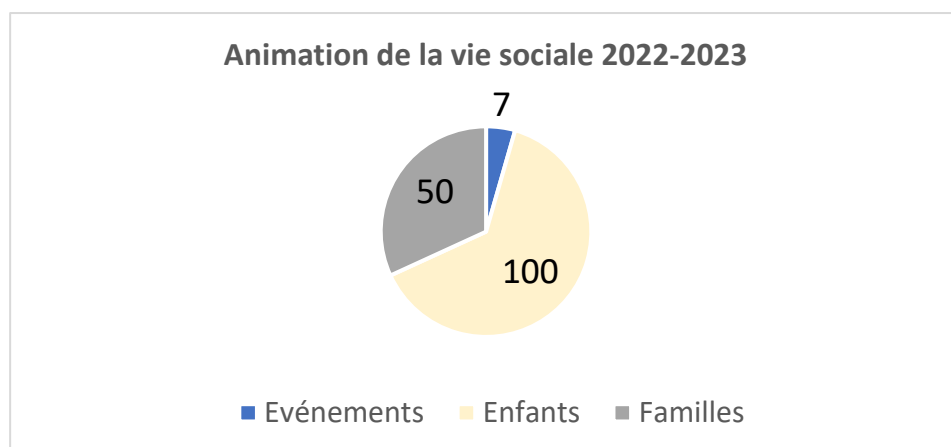
Renforcer notre collaboration avec le tissu associatif sportif et davantage communiquer sur le projet.

Faire en sorte de mettre en place une journée sur le sport avec l'ensemble des partenaires (non réalisé sur le PEDT précédent).

FICHE PROJET ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

<u>Nom de l'action:</u> Les événement Gransois		<u>Période:</u> Projet annuel
<u>Equipement concerné:</u> Périscolaire/mercredi/CMJ		
<u>Axes éducatifs:</u> L'éducation à la citoyenneté Co-éducation Le lien intergénérationnel Ouverture vers les autres	<u>Objectifs pédagogiques:</u> Participer aux évènements de la commune Rendre les enfants acteurs Donner une place aux jeunes sur les évènements de la commune Proposer des ateliers sur nos temps périscolaire/mercredi pour préparer les évènements	
<u>Descriptif de l'action:</u> Cette action a pour but de sensibiliser et de faire participer les enfants aux différents évènements de la commune. Cela passe par la mise en place d'ateliers spécifiques, sur nos accueils, pour construire les différents projets avec la participation active des enfants dans l'élaboration d'évènements.		
<u>Contenu du projet:</u> Avec les jeunes élus du CMJ, réflexion, création et réalisation d'évènements en tout genre pouvant regrouper l'ensemble de la population gransoise ce qui permet de tisser et développer des liens entre les familles, les agents, les différents services . La réalisation met à contribution différents acteurs de la commune ce qui favorise la transversabilité de nos actions. Plus on est, mieux c'est.		
<u>Partenaires identifiés:</u> Les élus La MDA (maison des associations) et vie associative Les services municipaux: communication, cantine... Les associations des parents d'élèves Les associations gransoises Les écoles		
<u>Finalité/Valorisation de l'action</u> (exposition, spectacle, démonstration, tournoi...) : La réalisation de l'évènement et le nombre de participants. Le renouvellement des évènements existants (Rallye de pâques, Carnaval, Kermesse....)		
<u>Résultats attendus:</u> Passer un bon moment en famille Favoriser les échanges intergénérationnels Dynamiser la jeunesse gransoise Rendre vivant le village et rassembler ses habitants Péréneriser nos évènements		

Données d'évaluations animation de la vie sociale :



Constats/Observations depuis la mise en place du PEDT « Plan Mercredi » en 2022 :

Chaque année est proposée la mise en place d'environ 8 événements en direction des familles du territoire :

- Chasse aux œufs
- La fête du confetti
- Dictée parents/enfants
- Fête de la musique
- Loto des enfants
- Kermesse de l'amitié
- Nettoyons la nature
- Fête des familles

Celle-ci rassemble en moyenne 150 personnes avec des maxi à 300 enfants / parents.

Les enfants sont sensibilisés sur les actions grâce à la mise en place d'activités manuelles, artistiques, de sensibilisation à l'environnement et d'éveil musical, ateliers d'écriture qui peuvent se dérouler sur les temps périscolaires et le mercredi qui seront mis en valeur le jour de la manifestation.

Les événements permettent de tisser et consolider les liens entre les familles, les enfants, l'équipe d'animation et les services de la mairie qui y participent

Les projets permettent de dynamiser la vie du village et de pérenniser et développer de nouvelles actions sur le territoire.

Devenir de l'action :

Actions à faire perdurer.

Perspectives pour le PEDT « Plan Mercredi » 2025-2028 :

Développer de nouvelles actions familiales sur le territoire.

Participer aux événements de la commune.

Rendre les enfants acteurs.

Donner une place aux jeunes sur les événements de la commune.

Proposer des ateliers sur nos temps périscolaire/mercredi.

FICHE PROJET ENVIRONNEMENT

<u>Nom de l'action:</u> "Le climat change et moi?"		<u>Période:</u> Projet annuel
<u>Equipement concerné:</u> Périscolaire/mercredi		
<u>Axes éducatifs:</u> Développement durable L'éducation à la citoyenneté Co-éducation	<u>Objectifs pédagogiques:</u> Favoriser l'ouverture au monde Sensibiliser à la protection de l'environnement Valoriser les activités de recyclage Favoriser l'esprit de création Sensibiliser les jeunes à la solidarité internationale Favoriser l'esprit d'engagement citoyen	
<u>Descriptif de l'action:</u> Actions d'échange et de sensibilisation à l'interculturalité et à la solidarité internationale, dans une démarche d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Proposer des actions sur l'environnement, le développement durable.		
<u>Contenu du projet:</u> Connaissance mutuelle à travers des échanges interculturels en ligne sur le thème du développement durable Activités communes ou simultanées (musique verte, technologies vertes, jardin solaire...)		
<u>Partenaires identifiés:</u> ASSI, Le jardin partagé, lez arts verts, l'image en jeu, 8 vies pour la planète, ANGATA, Zick asso, la cantine scolaire, les écoles		
<u>Finalité/Valorisation de l'action</u> (exposition, spectacle, démonstration, tournoi...) : En perspective des expositions, des après-midis thématiques avec des ateliers autour du développement durable, l'environnement....		
<u>Résultats attendus:</u> Rendre les enfants acteurs dans une démarche participative Sensibiliser et apporter aux enfants/jeunes des notions sur le développement durable, le respect de l'environnement (notre planète) Favoriser l'échange et la découverte d'autre culture et leur mode de vie Former les enfants/jeunes à l'éco-citoyenneté		

Constats/Observations depuis la mise en place du PEDT « Plan Mercredi » en 2022 :

L'élaboration du PEDT « Plan Mercredi » a permis la mise en place d'actions qui désormais s'inscrivent annuellement dans nos projets d'animation avec l'intervention de :

La réserve communale de sécurité civile : Propose des actions de sensibilisation sur les feux de forêts et les bonnes conduites à tenir en collines. Des actions sur le verger conservatoire où les enfants sont sensibilisés à la faune et la flore et participent à la plantation d'arbres, haies, vignes. Ils participent également à faire pousser différents semis qui sont ensuite repiqués sur le site du verger conservatoire.

Grans en transition : Apporte des supports d'animation pour sensibiliser les enfants sur des notions de bonne conduite pour économiser les énergies.

Dans le cadre de notre centre de loisirs, l'équipe pédagogique est également très impliquée dans la proposition d'atelier autour de la nature : cabanes à oiseaux, à insectes. Nous disposons également d'un espace jardin pédagogique.

Devenir de l'action :

Actions à conforter et à développer.

Perspectives pour le PEDT « Plan Mercredi » 2025-2028 :

Projet de désimperméabilisation des cours d'écoles maternelles et élémentaires. Les enfants seront impliqués dans l'élaboration de celui-ci.

Perspective d'un projet dans le cadre d'un APP avec Le CPIE du Pays d'Aix qui est une association ancrée sur le territoire depuis plus de 25 ans afin de faciliter et d'engager les démarches environnementales auprès de différents publics et acteurs du territoire. Ce projet devrait débiter pour la rentrée scolaire 2025-2026 pour une durée de 2 ans.

FICHE PROJET CULTURE/ARTISTIQUE

Nom de l'action: **Grans culture**

Période: Projet annuel

Equipement concerné: Périscolaire/mercredi

Axes éducatifs:

L'éducation à la citoyenneté
La Co-éducation
Le lien intergénérationnel
L'accès aux loisirs pour tous

Objectifs pédagogiques:

Promouvoir la culture
Permettre la découverte de la culture dans toutes ses formes
Travailler en lien avec les structures culturelles gransoises et sur le territoire

Descriptif de l'action:

Initier les enfants et adolescents à la culture sous toutes ses formes. Il sera privilégié un travail en partenariat avec les structures culturelles du village. La participation d'intervenants extérieurs spécifiques sera mise en place en fonction des projets.

Contenu du projet:

Ce projet aura pour objectif de faire découvrir la culture au sens le plus large possible et de permettre son accès à l'ensemble des enfants et jeunes qui fréquentent nos structures.

Partenaires identifiés:

Médiathèque intercommunale "Albert Camus"
Régie culturelle Scènes & Cinés "Espace Robert Hossein"
Conservatoire de musique et de danse "Centre Pablo Neruda"
Atelier Léz'Arts Verts
Clap! "Club Atelier Cinéma de Provence"
A2G "Grans gaming"

Finalité/Valorisation de l'action (exposition, spectacle, démonstration, tournoi,,):

Exposition artistique
Projection de court métrage
Spectacles présentés par les enfants

Résultats attendus:

Dynamiser les structures culturelles du village.
Proposer une offre culturelle variée sur nos accueils

Données d'évaluations Culture/artistique :

Constats/Observations depuis la mise en place du PEDT « Plan Mercredi » en 2022 :

Les principaux partenaires qui interviennent sur notre équipement sont :

Médiathèque intercommunale "Albert Camus"

Participation de petits groupes d'enfants à des ateliers lecture.

Régie culturelle Scènes & Cinés "Espace Robert Hossein"

Nous travaillons tout au long de l'année avec la régie culturelle Scènes & cinés qui nous permet d'emmener les enfants sur des projections cinématographiques de court métrage, dessins animés, suivis d'ateliers pédagogiques. Nous avons également la possibilité d'avoir des projections en fonction des thèmes abordés avec l'équipe pédagogique.

Conservatoire de musique et de danse "Centre Pablo Neruda"

Présentation de petit concert en direction des enfants de notre accueil de loisirs et découverte des instruments.

A2G "Grans gaming"

Intervention sur du rétrogaming et animation de temps de jeux de société.

Association terre de Provence

L'association propose des ateliers autour de la culture provençale : langue provençale, atelier peinture de santons et création de village provençal.

Devenir de l'action :

Action à développer davantage dans la mise en place des projets d'animation.

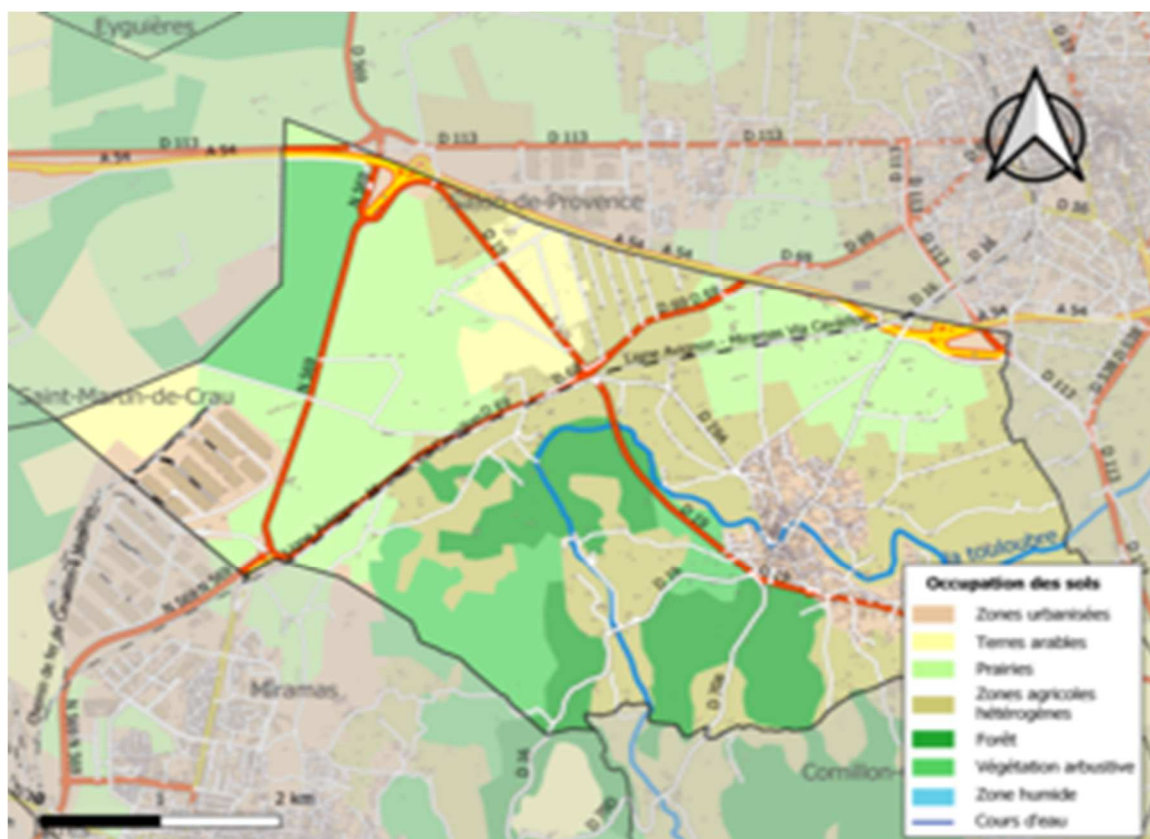
Perspectives pour le PEDT « Plan Mercredi » 2025-2028 :

L'action culturelle et artistique est moins développée sur notre territoire, nous allons faire en sorte de développer cet aspect avec les associations et les structures culturelles disponibles sur notre commune et les communes de proximité.

FICHE PROJET CITOYENNETE

<u>Nom de l'action:</u> CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)		<u>Période:</u> Projet annuel
<u>Equipement concerné:</u> les jeunes du CM1 au lycée		
<u>Axes éducatifs:</u> L'éducation à la citoyenneté	<u>Objectifs pédagogiques:</u> - Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets - Permettre aux jeunes de participer activement et de façon citoyenne à la vie de la commune - sensibiliser les jeunes au fonctionnement d'une collectivité	
<u>Descriptif de l'action:</u> Mis en place en 2018 le Conseil Municipal des Jeunes qui dans un premier lieu était ouvert aux enfants de CM1 et CM2, s'est structuré d'année en année pour devenir un organe citoyen majeur dans la prise en compte des enfants dans la vie de notre commune.		
<u>Contenu du projet:</u> - Les réunions des groupes de travail par thématiques - Les activités d'initiation et/ou de loisirs à la citoyenneté - Les assemblées plénières - Des actions citoyennes		
<u>Partenaires identifiés:</u> - Le département 13: devenu un partenaire majeur avec les subventions spécifiques aux jeunes (financement du projet en 2024 pour une réalisation courant 2025), la TEAMS 13 (labélisation en mars 2025) - Les CMJ du territoire - Les élus de la commune - Le tissu associatif		
<u>Finalité/Valorisation de l'action</u> (exposition, spectacle, démonstration, tournoi...) : Un Conseil Municipal Enfants et Jeunes sera un outil possible en faveur de l'exercice de la citoyenneté et de la participation d'enfants et de jeunes, dans le cadre d'une politique éducative jeunesse, et de démocratie participative pour une collectivité.		
<u>Résultats attendus:</u> Rendre les enfants acteurs de la vie citoyenne dans une démarche participative Permettre au CMJ d'être le porte parole des enfants et des jeunes de la commune Favoriser l'échange avec les CMJ du territoire Former les enfants/jeunes à la citoyenneté		

TERRITOIRE ET ECOLES CONCERNES



Le PEDT s'applique à l'ensemble du territoire communal de Grans qui est une commune française d'environ 5400 habitants en 2025 située dans le département des Bouches-du-Rhône, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ses habitants sont appelés les Gransois. Elle fait partie de la métropole d'Aix-Marseille-Provence.

D'une superficie de près de 27,6 km² et d'une altitude de 52 mètres, Grans est traversée par la Touloubre d'Est en Ouest et le Canal de Matheron, dérivation locale du Canal de Craponne, du nord au sud.

Les nombreuses constructions de logements et de petits collectifs s'organisent en préservant le caractère marqué de l'habitat pavillonnaire du territoire. Le dernier projet de lotissement sur le secteur de l'aire des pauvres et des balcons de la Touloubre regroupe 192 logements.

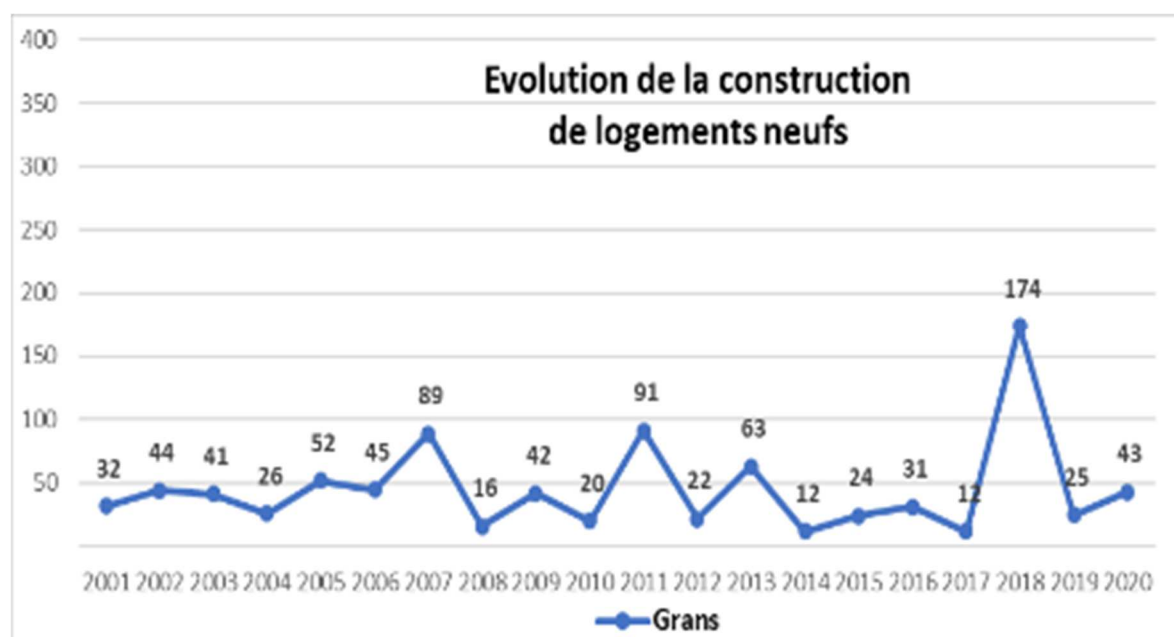
Grans est une commune urbaine. Elle fait en effet partie des communes denses ou de densité intermédiaire, au sens de la grille communale de densité de l'Insee. Elle appartient à l'unité urbaine de Salon-de-Provence, une agglomération intra-départementale regroupant 4 communes et 61 835 habitants en 2017, dont elle est une commune de la banlieue.

Par ailleurs la commune fait partie de l'aire d'attraction de Salon-de-Provence, dont elle est une commune de la couronne. Cette aire, qui regroupe 6 communes, est catégorisée dans les aires de 50 000 à moins de 200 000 habitants.

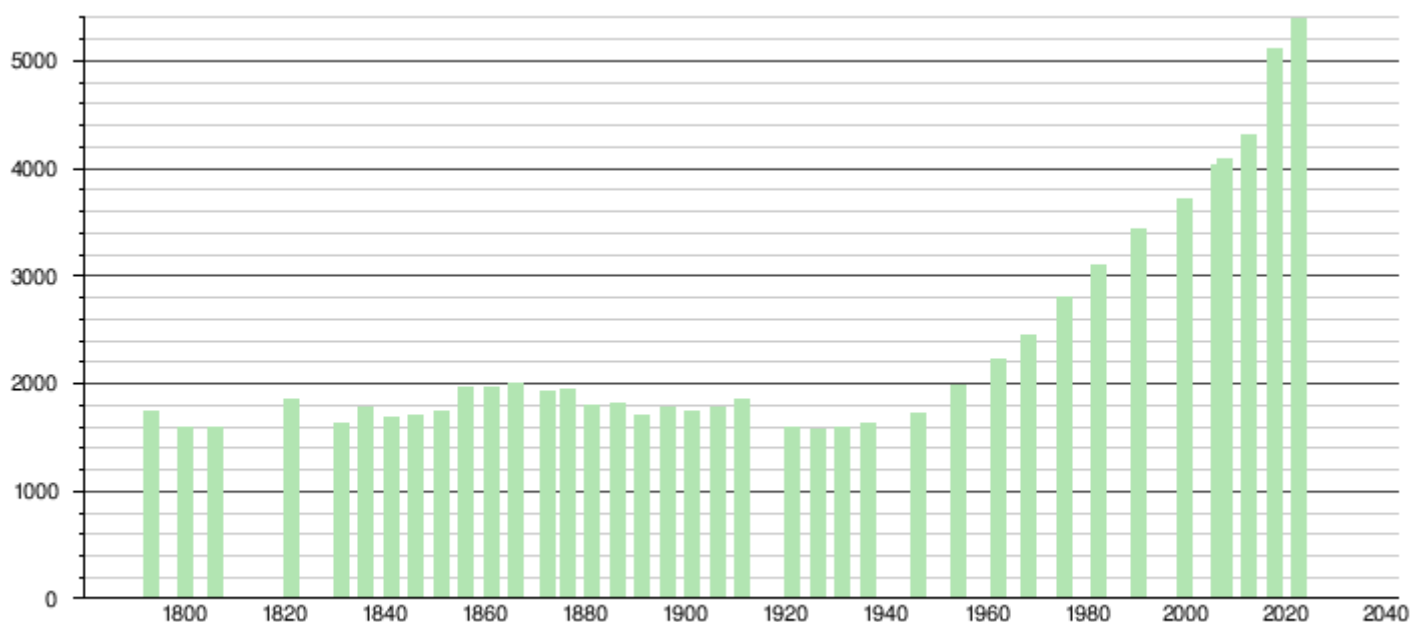
Grans est située à proximité de la ville de Salon de Provence, Miramas, Cornillon-Confoux et Saint Martin de Crau. Elle est également relativement proche d'Aix en Provence (32 km), Marseille (50 km), Vitrolles (35 km), Marignane et Avignon (52 km), lieux de travail de bon nombre d'habitants de la commune.

Avec une densité de population relativement stable de 1780 à 1950, on constate une augmentation croissante et constante de la population Gransoise depuis 1960. Cela s'explique par différentes raisons : un cadre de vie exceptionnel et recherché, les politiques de la ville en matière de construction urbaine, des infrastructures importantes en direction des habitants du village. Malgré la construction de lotissements, Grans reste dans un esprit de contrôle de sa population pour préserver son magnifique cadre de vie.

On peut d'ailleurs constater que la courbe démographique évolue selon l'évolution de la construction de logement neufs.



Histogramme de l'évolution démographique



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Evolution et structure de la population en 2021

Commune de Grans (13044)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

Âge	2010	%	2015	%	2021	%
Ensemble	4 245	100,0	4 703	100,0	5 274	100,0
0 à 14 ans	730	17,2	854	18,2	913	17,3
15 à 29 ans	620	14,6	666	14,2	718	13,6
30 à 44 ans	825	19,4	954	20,3	1 036	19,6
45 à 59 ans	937	22,1	1 007	21,4	1 098	20,8
60 à 74 ans	720	17,0	778	16,6	948	18,0
75 ans ou plus	413	9,7	444	9,4	560	10,6

Sources : Insee, RP2010, RP2015 et RP2021, exploitations principales, géographie au 01/01/2024.

L'évolution en termes de construction neuve est modérée, il n' y a pas eu de grand projet depuis la livraison des 192 logements du quartier de l'enclos avec la création de 66 logements locatifs sociaux sur la période de 2017/2019 et 48 logements sociaux sur la période de 2020/2022. 78 logements restants pour l'accès à la propriété.

Depuis le projet déposé en 2022 on peut constater que la population Gransoise reste sur une évolution démographique stable 2021 : 5274 et 2025 : 5450

En 2022, la commune comptait 5 382 habitants, en évolution de +9,59 % par rapport à 2016 ([Bouches-du-Rhône](#) : +2,48 %, [France](#) hors [Mayotte](#) : +2,11 %).

Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2021

Âge	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	221	163	73,7	71,7	76,0
6 à 10 ans	315	306	97,2	97,6	96,7
11 à 14 ans	271	268	98,9	98,1	100,0
15 à 17 ans	183	180	98,4	97,0	100,0
18 à 24 ans	292	139	47,7	44,4	51,1
25 à 29 ans	243	16	6,6	6,6	6,6
30 ans ou plus	3 643	40	1,1	1,2	1,0

- Source : Insee, RP2021 exploitation principale, géographie au 01/01/2024.

Répartition par tranche d'âge des enfants scolarisés sur la commune

	Ensemble	Population scolarisée
2 à 5 ans	238	167
6 à 10 ans	340	339
11 à 14 ans	244	242
15 à 17 ans	183	174
18 à 24 ans	293	118
25 à 29 ans	246	16
30 ans ou plus	3479	25

On peut observer que la grande majorité des enfants sont scolarisés.

On peut également constater que la ville de Grans est plutôt jeune la tranche de 2 à 17 ans représente 19,62% de la population et les 18 à 29 ans 10,52%. D'où la nécessité d'avoir une politique en direction de l'enfance et la jeunesse qui soit ambitieuse.

L'espace Robert Hossein situé Boulevard Victor Jauffret regroupe les deux écoles de la commune avec 490 élèves :

L'école maternelle Jacques Prévert	160 élèves (chiffres 2020/2021) 164 élèves (chiffres 2021/2022) 184 élèves (chiffres 2022/2023) 187 élèves (chiffres 2023/2024) 185 élèves (chiffres 2024/2025)
L'école élémentaire Georges Brassens	330 élèves (chiffres 2020/2021) 319 élèves (chiffres 2021/2022) 314 élèves (chiffres 2022/2023) 309 élèves (chiffres 2023/2024) 297 élèves (chiffres 2024/2025)

PILOTAGE ET COORDINATION

Composition du comité de pilotage :

Madame RUIZ Catherine, adjointe déléguée à l'enfance et à la jeunesse

Elus municipaux de la commission enfance et jeunesse

Un responsable du service municipal enfance et jeunesse

Les directeurs : périscolaire et ALSH

La directrice de l'école maternelle et la directrice de l'école élémentaire

L'association de parents d'élèves AGPE

Les présidents d'association sportive/culturelle... ou leur représentant qui désirent s'inscrire dans le projet

Les différents représentants de l'état : CAF, IEN, SDJES

Les différents niveaux de mise en œuvre du PEDT :

Participation du responsable SMEJ et de la responsable du temps méridien/périscolaire au conseil d'école 6 par an (3 en maternelle et 3 en élémentaire).

Commission Enfance et Jeunesse (2 fois par an).

Rencontre avec les associations de parents d'élèves (une en début de rentrée scolaire et une en milieu d'année).

Rencontre avec les directrices et équipes enseignantes des 2 écoles.

Comité technique en fonction des projets envisagés.

Réunion de travail avec les adjoints d'animation pour les projets périscolaire et méridiens (1 fois par semaine).

Réunion de travail avec les adjoints d'animation pour les projets du mercredi (1 fois par semaine).

Coordinateur du PEDT : En attente de nomination

OBJECTIFS ET MOYENS

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL SMEJ

- 1 RESPONSABLE SMEJ
- 1 RESPONSABLE ADJOINT / Chargé de coopération CTG
- 1 PÔLE SECRETARIAT AVEC 2 PERSONNES (secrétaire + régisseur)
- 2 COORDONNATEURS (périscolaire , mercredis, vacances)
- 1 EQUIPE PEDAGOGIQUE COMPOSEE DE 16 ANIMATEURS (titulaires et contractuels)
- 1 ANIMATEUR ETAPS
- 7 ATSEMS

Certains animateurs font partie intégrante du pôle Jeunesse, 1 responsable de la Maison des jeunes et 3 sur le secteur jeunes (suivi des jeunes, PIJ, association de jeunes et CMJ) sous la coordination du responsable adjoint référent Jeunesse et séjours.

Des animateurs saisonniers viennent compléter l'équipe pour les petites et grandes vacances.

Les espaces disponibles

Le SMEJ dispose de différents espaces dans l'enceinte de l'école maternelle et élémentaire dédiés à l'animation des enfants durant le temps périscolaire, méridien, mercredi, PVS et GVS. Les espaces peuvent également être partagés entre les enfants de – 6 ans et + 6 ans sur certains projets étant donné la proximité des deux écoles. L'équipe a formalisé certains des espaces afin de leur attribuer une fonction spécifique selon l'intitulé des animations proposées.

Ecole maternelle	Ecole élémentaire
- Deux salles d'activités : salle Petite Section et une salle Grande Section. - Une salle de motricité - Dortoirs - La cour de l'école - L'espace jardin	- Deux salles d'activités spécifiques : Une salle d'activités manuelles, une salle ludothèque. - La bibliothèque de l'école - La salle plurivalente pour l'expression corporelle, théâtre, danse.... - La salle informatique sur projet spécifique (journal, montage photos et vidéo...) - Le city - L'espace jardin - Les deux cours de l'école - Le plateau basket

L'équipe d'animation dispose également de différentes infrastructures sportives, culturelles à l'extérieur à proximité de l'école pour proposer des animations de qualité à l'extérieur de l'enceinte scolaire.

Sportives	Culturelles	Parcs/extérieur
- Gymnase Bernard Barugola - Salle omnisport Paul Sias - Boulodrome - Terrain de Beach volley - Terrain de basket - Le city sport - Terrain de tennis	- Médiathèque intercommunale - Scènes et cinés « Espace Robert Hossein » - Centre culturel Pablo Neruda - Salle des fêtes Gérard Philipe	- Parc Mary-Rose - Parc de la Galliére - Parc du foirail - Parc petit et grande pinède - De nombreux sentiers de randonnées

Projet en cours et inscrit dans la Convention Territoriale Globale (CTG) les 3 collines 2023-2027

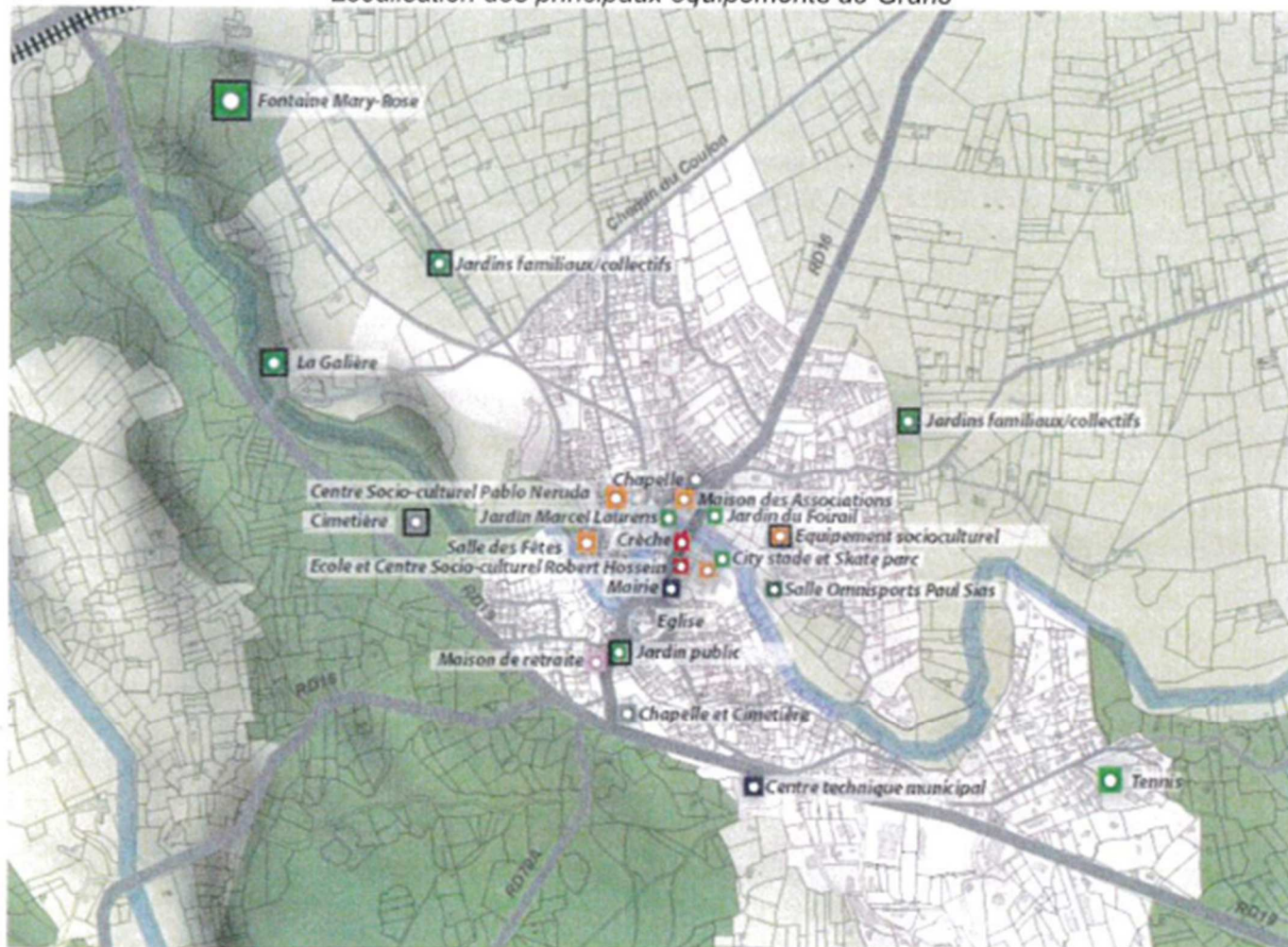
Un nouveau projet de centre de loisirs, dans l'espace socioculturel pour les enfants de 3 à 11 ans est en cours, celui-ci permettra d'accueillir les enfants dans des espaces d'animation différents de l'école et dans un cadre exceptionnel à proximité du parc de la fontaine Mary-rose, du parc de la Galliére et du complexe sportif Barugola.

Ce nouvel environnement sera favorable à l'organisation d'activités et de grands jeux, centrés sur la nature. De plus, grâce à sa proximité avec le complexe Barugola où se déroulent diverses activités sportives déjà présentes : le foot, le rugby, le tir à l'arc, le volley, la gym, la GR, la danse. Il encouragera la découverte sportive de plein air.

Sa proximité avec le nouveau conservatoire de musique sera également un avantage. Il constituera aussi un atout pour la mise en scène de spectacles pour enfants qui pourront se dérouler dans l'espace dédié aux représentations.

Ce nouvel équipement sera donc propice à la mise en place d'un projet pédagogique d'une grande richesse pour les enfants.

Localisation des principaux équipements de Grans



Partenaires et partenariats envisagés

Il s'agit de conventionner avec le Préfet du département, le Directeur de la CAF et le Directeur national de l'Éducation National, un PEDT avec **Plan Mercredi** pour les enfants des accueils de loisirs.

Institutionnels : Commune, Éducation Nationale, Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Acteurs Locaux : Services municipaux, représentants de parents d'élèves, associations de la commune
Grans compte également plus de 81 associations qui se partagent le paysage culturel, sportif et traditionnel.

Sportives : 27

Patriotiques : 2

Associations arts – culture danse : 18

Patrimoine et traditions : 6

Environnement : 6

Economie : 1

Vie sociale et divers : 15

Education enfance jeunesse : 3

Loisirs jeux de sociétés : 3

Il sera privilégié la mise en place de partenariat afin de mobiliser les associations du territoire en direction des enfants et jeunes de la commune en fonction des projets qui seront mis en place sur le mercredi et le temps périscolaire.

Le SMEJ est un véritable outil pédagogique vecteur de la politique éducative locale en direction des enfants et des jeunes de notre commune.

Une équipe qui se professionnalise et démontre de véritables compétences pédagogiques et défend des valeurs fortes dans les actions et les projets en direction du public que nous accueillons.

Cet accueil de loisirs sera un *espace d'intégration, d'exploration* soutenu par *des valeurs* : ouverture vers les autres, liberté d'expression, laïcité, éducation populaire....

Le P.E.L qui a été présenté en commission enfance et jeunesse le 11 février 2021 décrit les orientations de la commune de Grans afin d'optimiser et structurer davantage nos actions et de permettre des orientations éducatives et pédagogiques plus cohérentes sur l'ensemble de nos accueils (périscolaire, extrascolaire, CMJ, local jeunes et la maison des jeunes).

Pour accompagner les enfants et les jeunes dans :

Leur développement personnel

Leur apprentissage de l'autonomie et des responsabilités

La pratique de la solidarité et du respect des autres

Les orientations éducatives seront articulées autour : « d'un principe humaniste fondamental : la reconnaissance de la valeur inestimable de chaque individu, et la richesse qu'il apporte à son entourage ainsi qu'à la société tout entière. Cette richesse ne se quantifie naturellement pas monétairement mais socialement. ».

Ainsi notre proposition de gestion de nos accueils s'inscrira dans les axes éducatifs suivants :

- Des accueils et une offre de loisirs adaptés à la petite enfance, enfance et jeunesse
- Accès aux loisirs pour tous
- L'éducation de la citoyenneté
- La Coéducation
- Acteur des liens intergénérationnels
- Le développement durable

Ainsi notre proposition de gestion de l'ALSH s'inscrira dans les objectifs du **PEL** en :

- Favorisant l'accès pour tous à la structure et à ses activités ;
- Donnant de la cohérence dans les projets notamment dans le respect du rythme des enfants ;
- Favorisant dans le projet de structure des objectifs d'ouverture et d'enrichissement culturel, sportif, de sensibilisation à l'environnement et au développement durable ainsi qu'à la citoyenneté ;
- Créant dans les projets et dans le quotidien des conditions d'échanges intergénérationnels ;

Pour optimiser notre champ d'intervention pour les enfants de la commune, Grans a décidé de mettre en place un PEDT « plan mercredi » en articulant les axes éducatifs du PEL afin de renforcer davantage notre action éducative avec l'ensemble des partenaires (associatifs, éducation nationale, parents d'élèves.) qui désire s'impliquer dans ce projet et prendre en compte la place de l'enfant dans les différents temps de sa semaine : école, périscolaire, loisirs.

L'élaboration du Plan Mercredi permet de concrétiser toutes les actions organisées par la ville en temps périscolaire afin de proposer à chaque enfant **un parcours éducatif cohérent**. Ce Projet s'appuie sur les principes suivants tout en sachant que la ville prend en charge l'intérêt de l'enfant dans son évolution de la petite enfance à l'âge adulte :

- Considérer l'enfant dans sa globalité
- Développer, améliorer l'articulation entre le temps scolaire et hors temps scolaire,
- Permettre la continuité éducative entre la sphère familiale, scolaire et périscolaire,
- Renforcer, soutenir le partenariat, le travail en réseau, le partage du travail éducatif,
- Favoriser l'accès pour tous aux activités culturelles, sportives et loisirs éducatifs,
- Garantir la qualité des activités proposées,
- Aider à la réussite scolaire et à l'épanouissement de l'enfant,
- Inscrire les activités périscolaires sur le territoire en relation avec les acteurs locaux,
- Permettre l'accessibilité pour tous aux accueils de loisirs en particulier les enfants en situation de Handicap

Modalités d'information des familles

La commune dispose de différents moyens de communication pour informer les familles sur le fonctionnement de nos accueils.

Le guichet unique familles ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h et de 13h30 à 17h30, fermé au public le jeudi après-midi.

Panneaux d'affichage aux écoles et panneaux lumineux dans le centre du village.

Le site officiel de la commune de Grans.

Le bulletin mensuel « un mois à Grans ».

Le Facebook de la commune de Grans.

L'accueil des enfants en situation de handicap

Les enfants en situation de handicap reconnus ou en cours de reconnaissance, les enfants ayant des besoins particuliers sont accueillis en accueil de loisirs avec un encadrement spécifique lorsque la situation l'exige.

Grâce à la CTG impulsée par la CAF qui englobe la ville de Miramas, Grans et Cornillon, nous avons renforcé notre démarche concernant l'accueil et l'inclusion des enfants en situation de handicap. Les familles concernées disposent d'un document de demande d'accueil de l'enfant sur nos différents accueils. En fonction du handicap, nous étudions la possibilité d'avoir une AESH pour l'accompagnement au quotidien.

Pour les enfants présentant une allergie alimentaire, un trouble de santé ou un handicap et scolarisés dans l'école élémentaire Georges Brassens et l'école maternelle Jacques Prévert, un projet d'accueil individualisé (PAI) sera établi avec les parents, le médecin scolaire, l'enseignant, le directeur d'école, le responsable de la restauration scolaire municipale, le responsable du centre de loisirs et le responsable du temps périscolaire et méridien. Si lors du rendez-vous avec le médecin scolaire, le responsable du centre de loisirs est présent et signe le PAI, alors ce document sera valable pour toutes les activités (accueil de loisirs, séjours, etc.).

Dans le cas contraire, un PAI sera mis en place par la direction de l'accueil de loisirs avec le médecin traitant de l'enfant et la famille.

Dans l'équipe d'animation permanente de l'ALSH, une personne ayant suivi la formation d'Auxiliaire de Vie Scolaire sera privilégiée pour l'encadrement des enfants en situation de handicap.

La municipalité continuera la formation des personnels sur la question de la connaissance du handicap pour permettre la mise en place d'activités accessibles pour les enfants notamment dans le cadre des accueils de loisirs.

Depuis la mise en place du PEDT « Plan Mercredi » en 2022, un travail sur le repérage, l'accompagnement des enfants à besoin spécifique sont réalisés au sein de notre service. Un travail concernant la sensibilisation et la formation des personnels en lien avec le PARH (Pôle Appui et Ressource Handicap) de Miramas et le CREA (Centre Régional d'Etudes actions et informations) permet de dédramatiser la notion de handicap au sein de nos accueils.

Notre objectif est de conforter notre démarche inclusive de manière cohérente, cela passera par la mise en place de formation spécifique régulière et de former davantage les animateurs qui désirent accompagner les enfants en situation de handicap dans nos différents accueils : périscolaire, mercredi, vacances et séjours.

Le périscolaire/temps méridien : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Les familles peuvent annualiser la cantine et le périscolaire sous réserve de planning et de paiement régulier ou réserver à leur guise jusqu'à la veille 15h sur le portail famille ou au secrétariat.

Horaires

7h30 à 8h20 : Périscolaire maternelle et élémentaire

11h30 à 13h30 : Temps méridien maternelle et élémentaire

16h30 à 18h30 : Périscolaire maternelle et élémentaire

Le mercredi

Les familles ont trois possibilités d'inscription concernant le mercredi soit :

En journée complète, soit le matin avec repas ou après-midi sans repas.

Les inscriptions des mercredis sont réalisées par période.

07h30 à 9h00 : accueil échelonné des enfants

13h00 à 13h30 : départ ou arrivée des enfants pour l'après-midi

17h00 à 18h30 : départ échelonné des enfants

Cette modalité d'inscription à la journée ou demi-journée a été mise en place en 2018 pour donner suite au retour de la semaine des quatre jours afin de permettre aux enfants de pouvoir participer aux activités des associations Gransoises.

Suite à l'arrêt des rythmes scolaires et au passage à la semaine des quatre jours sur la commune de Grans, nous avons décidé de modifier les modalités d'inscription aux familles leur permettant de pouvoir inscrire leurs enfants en journée, demi-journée matin + repas et demi-journée après-midi. Le choix de cette démarche étant de permettre aux familles qui ont la possibilité de se libérer le matin ou l'après-midi afin d'emmener leur(s) enfant(s) sur les activités proposées par les associations.

Tarifs et participation des familles

En 2022 suppression des tarifs majorés et des tarifs extérieurs.

Accueil de loisirs du mercredi

Quotient Familial	MERCREDI JOURNEE	MERCREDI ½ JOURNEE SANS REPAS	MERCREDI ½ JOURNEE AVEC REPAS
A : 0 à 375	5,60 €	2,30 €	3,30 €
B : 375,01 à 750	7,35 €	3,40 €	4,95 €
C : 750,01 à 1125	9,80 €	4,60 €	6,65 €
D : 1125,01 à 1500	13,00 €	5,70 €	8,25 €
E : 1500,01 et +	15,60 €	6,80 €	9,85 €

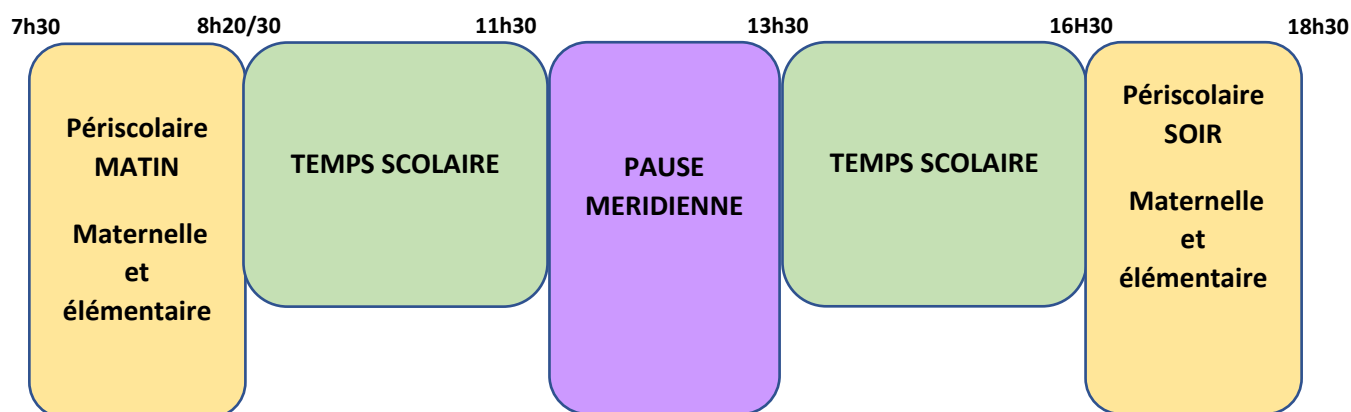
Périscolaire

Quotient Familial	Périscolaire Matin et 1 ^{ère} heure du soir	Périscolaire 2 ^{ème} heure du soir
A : 0 à 375	1,00 €	0,60 €
B : 375,01 à 750	1,50 €	0,80 €
C : 750,01 à 1125	1,95 €	1,05 €
D : 1125,01 à 1500	2,45 €	1,25 €
E : 1500,01 et +	2,90 €	1,50 €

Cantine enfants

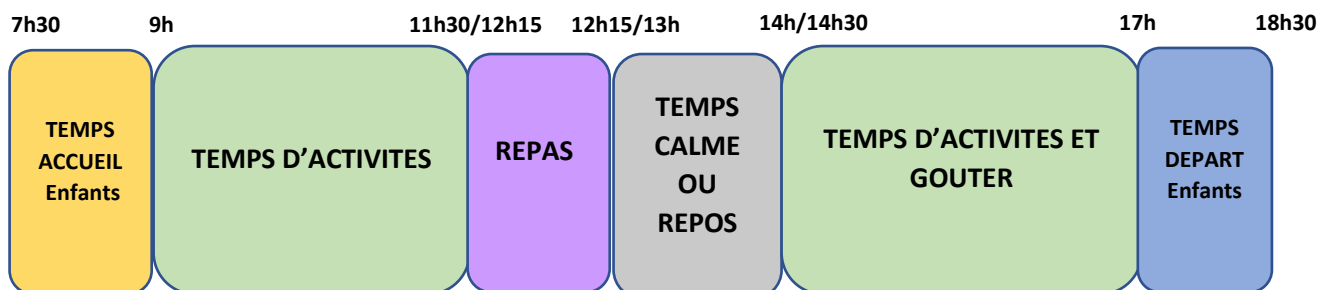
Quotient Familial	Cantine Enfants
A : 0 à 375	1,00 €
B : 375,01 à 750	1,55 €
C : 750,01 à 1125	2,05 €
D : 1125,01 à 1500	2,55 €
E : 1500,01 et +	3,05 €

Périscolaire/Temps méridien
Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi



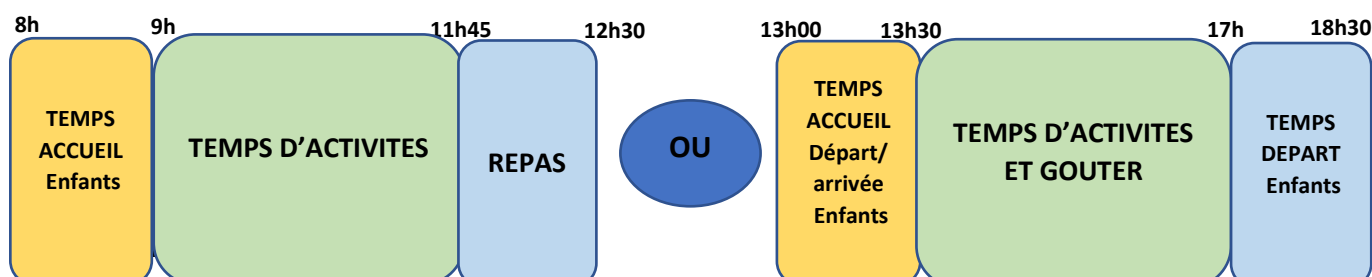
Mercredi

Accueil en Journée 7h30-18h30



Mercredi

Accueil en 1/2 journée (matin et repas ou après-midi)



➤ L'accueil périscolaire maternelle : 7h20 à 8h20

L'accueil des enfants de maternelle se déroule dans la salle d'activités Grande Section. Trois ATSEM ont la gestion de ce temps spécifique.

Déroulement type du temps d'accueil :

7h20-7h30 : Mise en place de la salle et des espaces d'animation.

7h30-8h10 : Accueil des enfants.

8h10-8h20 : Rangement avec les enfants.

8h20 : Transfert des enfants dans les classes.

➤ L'accueil périscolaire élémentaire : 7h20 à 8h20

L'accueil des enfants de l'élémentaire se déroule dans la salle d'activités manuelles ou plurivalente. Deux à trois animateurs auront la gestion de ce temps spécifique.

Déroulement type du temps d'accueil :

7h20-7h30 : Mise en place de la salle et des espaces d'animation.

7h30-8h10 : Accueil des enfants.

8h10-8h20 : Rangement avec les enfants.

8h20 : Orientation des enfants vers les classes avec 1 animateur en attendant les enseignants.

➤ Temps méridien maternelle : 11h20-13h20

L'équipe qui encadre le temps du midi est composée de 12 personnes :

- 1 responsable de service et ou adjoint pédagogique.
- 7 ATSEM.
- Animateurs : ils sont au nombre de 4

Etant donné le nombre d'enfants présents sur le temps du midi, deux services sont proposés :

- Service 1 : les deux classes de PS, une classe de MS et une demi-classe de MS.
- Service 2 : Les deux classes de GS, une classe de MS/GS et une demi-classe de MS.

Déroulement Type du temps méridien :

11h20 : Récupération des enfants inscrits sur le temps du midi et passage aux toilettes par les ATSEM.

11h20-11h30 : Transfert du premier service par les ATSEM

11h30-12h10 : Temps de repas du premier service accompagné par les ATSEM

11h30-12h10 : Mise en place des temps d'activités et temps libres par les animateurs pour les enfants du deuxième service et passage aux toilettes avant l'arrivée du premier service

12h15 : Retour des enfants du premier service par les ATSEM

12h20 : Transfert des enfants du deuxième service par les ATSEM

12h30-13h10 : Temps de repas du deuxième service accompagné par les ATSEM

12h30-13h10 : Mise en place des temps d'activités, calmes et temps libres par les animateurs pour les enfants du premier service

13h10-13h15 : retour des enfants du deuxième service par les ATSEM

13h20 : Transfert des enfants dans les classes par les ATSEM et les animateurs

Les espaces disponibles :

- Deux salles d'activités : salle Petite Section et une salle Grande Section.
- Une salle de motricité
- La cour de l'école
- L'espace jardin

➤ Temps méridien élémentaire : 11h20-13h20

L'équipe qui encadre le temps du midi est composée de 15 personnes :

- 1 responsable de service et ou adjoint pédagogique
- 13 animateurs
- 1 ETAPS pour les activités physiques et sportives en première heure
- Possibilité d'intervenants sur projet spécifique

Il y a 12 classes qui composent le groupe scolaire élémentaire

Etant donné le nombre d'enfants présents sur le temps du midi (environ 260) et vu que le restaurant scolaire pour l'élémentaire fonctionne en self, des départs échelonnés sont organisés par classe.

Déroulement Type du temps méridien :

11h20-11h30 : Mise en place des espaces d'animation et préparation du matériel d'animation.

11h30-11h40 : Récupération + appel des enfants inscrits sur le temps du midi par l'équipe d'animation devant les salles de classe

Transmission des fiches d'appel au responsable du service et vérification des effectifs présents et absents

11h40 : Transfert des classes de CP vers le restaurant scolaire

11h50 : Départ échelonné des classes en fonction du planning de passage journalier

11h40-12h30 : Premier temps d'animation

12h30-13h15 : Deuxième temps d'animation (plus calme)

13h15 : Fin des ateliers et rangement du matériel avec les enfants

13h20 : Les enfants sont rangés par classe dans la cour et sont amenés en classe par les animateurs en attendant leur instituteur.

Les activités du midi sont proposées aux enfants par thème s'ils le désirent avec un système de cartes pour contrôler le nombre par salle

- *Les différents domaines d'activités :*

La mise en place des cycles d'activités se fondera sur un partenariat avec le tissu associatif local et/ou les services municipaux pour la mise en place de projets sportifs, culturels et scientifiques ouverts sur la connaissance de nouvelles pratiques. La municipalité souhaite enrichir l'offre du mercredi en faisant intervenir des spécialistes sur les activités et proposer des activités nouvelles à destination des enfants des accueils de loisirs élémentaires et maternelles.

Des actions transversales seront envisagées avec les équipes enseignantes afin de développer une cohérence éducative et de coéducation.

Les associations de la ville seront sollicitées dans la mise en place de cycle d'activités également dans des projets ponctuels.

Le programme d'activités sera préparé en collaboration avec l'équipe d'animation, les parents et les enfants, en fonction de l'âge. Différents thèmes seront abordés pour permettre la découverte et l'apprentissage du monde qui nous entoure. Les enfants auront le choix de s'inscrire sur le type d'activité qu'ils désirent découvrir.

Les activités dominantes qui permettront de répondre aux objectifs fixés seront :

- **Activités sportives :**

Elles permettent aux jeunes de développer leur esprit d'équipe et l'envie de se surpasser. Il faudra les initier à la pratique d'activités sportives multiples et variées aussi bien collectives qu'individuelles.

- **Activités autour de la nature/le développement durable :**

Elles permettent de sensibiliser les enfants au milieu naturel et les différents moyens pour le préserver, le protéger. Seront également abordés des notions sur le recyclage, le tri, création d'un petit jardin pédagogique

- **Activités manuelles et artistiques :**

Elles permettent aux jeunes de se familiariser avec les différents matériaux et différentes techniques afin de développer leur imagination et leur créativité (élaboration d'une activité précise, laisser le choix de créer à partir d'un thème).

- **Activités scientifiques :**

Faire des expériences, comprendre, analyser. Les activités scientifiques sont un formidable outil pour apprendre et découvrir le monde qui nous entoure de manière ludique.

- **Activités numériques :**

Utiliser le numérique dans nos accueils à des fins pédagogiques et ludiques. En effet le numérique est de plus en plus présent dans nos vies. L'idée d'atelier autour du numérique sera un apprentissage et un outil formateur afin d'appréhender le monde de demain, cela sera également des temps de sensibilisation concernant l'utilisation des écrans.

➤ **Grand jeu / journée à thème :**

Moment convivial permettant sur une journée de s'évader à travers une trame que l'équipe devra construire. Ils peuvent être la concrétisation d'une multitude d'activités réalisées sur la semaine.

➤ **Jeu de société / Jeu de coopération / petits jeux...**

À des moments précis de la journée (matin, début d'après-midi, soir).

Ces activités seront mises en place afin de revenir au calme après les temps forts. Elles sont également un moment qui privilégie l'autonomie, la prise d'initiative.

➤ **Sorties**

Culturelles ou de loisirs, les sorties sont des moments privilégiés pour découvrir de nouveaux horizons et permettre de réaliser en groupe des activités inhabituelles.

Ceci est une énumération d'activités possibles et ce qu'elles doivent apporter aux jeunes dans leur finalité. D'autres existent et peuvent être utilisées en fonction des compétences de l'équipe d'animation (activités culinaires, musicales, multimédia...).

Le programme d'activités sera réalisé en collaboration avec l'équipe de direction, d'animation et une participation des jeunes.

Les critères et les indicateurs d'évaluation

- **Quantitatifs :** fréquentation, régularité, participation aux activités proposées, le nombre de projet réalisés, le nombre de partenariats, l'impact sur le nombre d'adhésion dans les associations.
- **Qualitatifs :** Evolution de l'enfant, relation au sein du groupe, avec l'équipe d'animation, intégration des règles de vie, relation avec les familles, implication de l'équipe dans les projets, la qualité des partenariats, qualité des intervenants

Annexe : Fiche d'aide au bilan 1

FICHE BILAN D'ACTION PEDT "Plan Mercredi"					
<u>Nom de l'action:</u>			<u>Accueil et période:</u>		
<u>Domaine d'activité:</u>			<u>Public concerné et nombre d'enfants différents:</u>		
<u>Nombre de séances/d'interventions:</u>					
<u>Résultats obtenus:</u>					
Grille d'évaluation – Fiche projet					
Critères	Atteinte			Observations	Perspectives
	A	PA	NA		
Proposer de développer des projets co-éducatifs en lien avec l'école					
Favoriser la communication enseignants/animateurs					
Favoriser la complémentarité éducative école/SMEJ					
Harmoniser les axes éducatifs, pédagogiques école /SMEJ					
*A : atteint * PA : Partiellement atteint * NA : non atteint					

Annexe : Fiche d'aide au bilan 2

FICHE BILAN D'ACTION PEDT "Plan Mercredi"					
<u>Nom de l'action:</u>			<u>Accueil et période:</u>		
<u>Domaine d'activité:</u>			<u>Public concerné et nombre d'enfants différents:</u>		
<u>Nombre de séances/d'interventions:</u>					
<u>Résultats obtenus:</u>					
Grille d'évaluation – Fiche projet					
Critères	Atteinte			Observations	Perspectives
	A	PA	NA		
Faire découvrir de nouvelles activités aux enfants/jeunes					
Impliquer les enfants dans de nouvelles pratiques					
Donner le choix aux enfants dans leurs activités					
Soutenir le tissu associatif local					
*A : atteint * PA : Partiellement atteint * NA : non atteint					

ACTIVITES PERISCOLAIRES ANNEE SCOLAIRE 2023/2024		
	Activités physiques et sportives	Activités manuelles, culturelles, etc...
MATERNELLE	Jeux sportifs Kin ball Jeux de ronde Parcours de motricité Jeux de coopération Défis fous JO citoyens Jeux collectifs Olympiades natures Parcours des formes Ressens ton corps Multi sports	Attrape rêves Activités autour de l'automne Eveil musical Fabrication marionnettes Activités manuelles autour de Noël Puzzle Abécédaire en braille L'océan, ma planète et moi Moulin à vent Cabanes à insectes Mini baby foot
ELEMENTAIRE	Initiation volley ball Initiation rugby Jeux de ballons Initiation tir à l'arc Initiation basket ball Défis déjantés JO citoyens Chasse aux questions Danse Olympiades nature Jeux de ballons Jeux traditionnels brésiliens Jeux sportifs jamais vu	Puzzle géant Jeux de société Fresque collective Décoration halloween Décoration de Noël Atelier manga Théâtre Nuage de la citoyenneté Herbier Jardinage L'eau sous toutes ses formes Argile Pokémon, fabrique- les tous

Annexe : Activités proposées les mercredis

<u>Périodes / Thèmes</u>	<u>Matin</u>	<u>Après-Midi</u>	<u>Sorties</u> <u>Intervenants</u> <u>Grands Jeux</u>
P1 A la Découverte du Monde qui m'entoure	<u>Balade</u> : Découverte Centre / rivière <u>Artistiques</u> : Où est la bonne couleur ? / Sable Magique <u>Motricité</u> : Parcours cerceaux / Sauter et Lancer	L'Horloge de ma Journée / Jeux de Construction	Sortie Petite Pinède Sortie parc de jeux d'enfants
P2 A la Découverte des Animaux	<u>Jeux</u> : Les Animaux de la Forêt / de la Savane <u>Artistiques</u> : Bataille de Chaussettes / Attention au Serpent <u>Motricité</u> : Parcours Ecureuil / Saute-Mouton	Mémo / Safari	Grand Jeu « Les Rennes du Père Noël » Intervenant Kapla
P3 A la Découverte du Monde Imaginaire de...	<u>Jeux</u> : La Licorne Musicale / La Queue du Dragon <u>Artistique</u> : La Poudre Magique / La Clochette de la Fée <u>Motricité</u> : Parcours du Lutin	Mon Petit Lutin / Le Château du Dragon	Grand Jeu des personnages extraordinaires
P4 A la Découverte de l'Art	<u>Jeux</u> : Statue Musicale / Relais Peinture <u>Artistiques</u> : Chorégraphie / Marionnettes <u>Motricité</u> : Ballon Prisonnier	Danse avec ta Plume / Notre sculpture de Déchets	Sortie Accrobranche Grand Jeu des Artistes
P5 A la Découverte de la Motricité du Corps	<u>Jeux</u> : Jeu du Crabe / Ballon Sauteur <u>Artistiques</u> : Fabrication Instruments Musique / Danse <u>Motricité</u> : Parcours tête à tête / Pousse ton Ballon	Cycle Cirque	Sortie Ferme Mollégès Grand Jeu de l'Eté



**CONVENTION DE COLLABORATION / PARTENARIAT
DANS LE CADRE DU PEDT « Plan Mercredi »
2024/2025**

Entre les soussignés,

La Commune de Grans

Mairie de Grans - Boulevard Victor Jauffret, 13450 Grans

Tél : 04 90 55 99 70 - Mail : secretariatdgs@grans.fr

Numéro d'identification SIRET 211 300 447 00011

Représentée par Monsieur Philippe LEANDRI, agissant en qualité de Maire de Grans, dûment habilité par délibération n° 2022/93 du 16 mai 2022

Et

L'Association Terre de Provence

Domiciliée à Maison des associations, 24 rue Aristide-Briand

Tél : 06 19 47 46 26. Mail : terredeprovence@hotmail.fr

Numéro d'identification SIRET : 510 525 306 00013

Représentée par Madame Eleonore GIRE, agissant en qualité de Présidente

Il a été convenu ce qui suit :

Préambule :

Pour optimiser notre champ d'intervention pour les enfants de la Commune, il a été décidé de mettre en place un PEDT « plan mercredi » en articulant les axes éducatifs du PEL afin de renforcer d'avantage notre action éducative avec l'ensemble des partenaires (associatifs, éducation nationale, parents d'élèves.) qui désirent s'impliquer dans ce projet et prendre en compte la place de l'enfant dans les différents temps de sa semaine : école, périscolaire, loisirs.

L'élaboration du PEDT « Plan Mercredi » permet de concrétiser toutes les actions organisées par la ville **en temps périscolaire** et peut être déployé sur les périodes de vacances scolaires afin de proposer à chaque enfant **un parcours éducatif cohérent**. Ce Projet s'appuie sur les principes suivants tout en sachant que la ville prend en charge l'intérêt de l'enfant dans son évolution de la petite enfance à l'âge adulte :

Article 1 : Objet

L'objet de la présente convention est de définir les modalités de collaboration entre les parties prenantes en vue d'assurer la mise en œuvre de la charte de qualité « Plan Mercredi »

1. Continuité éducative (scolaire/périscolaire/extrascolaire, le cas échéant)
2. Accessibilité de tous les publics et inclusion des enfants en situation de handicap
3. Mise en valeur des richesses du territoire
4. Diversité et qualité des activités proposées

Article 2 - Conditions d'exercice du partenariat

Au vu de la mise en place d'un PEDT « Plan Mercredi » sur la commune de Grans

- Favorisant l'accès pour tous à la structure et à ses activités ;
- Donnant de la cohérence dans les projets notamment dans le respect du rythme des enfants ;
- Favorisant dans le projet de structure des objectifs d'ouverture et d'enrichissement culturel, sportif, de sensibilisation à l'environnement et au développement durable ainsi qu'à la citoyenneté ;
- Créant dans les projets et dans le quotidien des conditions d'échanges intergénérationnels ;

Il a été convenu qu'un groupe de **44 enfants âgés de 3 à 6 ans** pourront participer à un atelier de musique provençale avec le groupe « **Zoumai Aqui** » le **mercredi 29 janvier 2025** sous les conditions prévues entre les deux parties :

- L'animation va se dérouler de 10h30 à 15h30 la manière suivante :

10h30-11h00 : un groupe de 10 enfants âgés de 3-4 ans

11h00-11h30 : un groupe de 9 enfants âgés de 3-4 ans

14h00-14h45 : un groupe de 13 enfants de 4-6 ans

14h45-15h30 : un groupe de 12 enfants de 4-6 ans

- Les enfants seront sous la responsabilité de l'association Terre de Provence durant le temps de temps d'animation soit de 10h30 à 11h30 et de 14h00 à 15h30.
- L'équipe d'animation du SMEJ accompagnera le chanteur Nicolas Amat du groupe « Zoumai Aqui » pour le bon déroulement de l'intervention.
- L'association devra prévenir le responsable de l'accueil en cas d'annulation de la séance.
- L'association devra informer le responsable de l'accueil en cas d'incident survenu durant la séance.

Article 3 - Engagement des parties

L'association s'engage à :

- Proposer une intervention musicale le **mercredi 29 janvier 2025 de 10h30 à 11h30 et de 14h00 à 15h30**.
- Assurer la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Participer en lien avec le Service Municipal Enfance et Jeunesse à des actions favorisant le PEDT « Plan Mercredi ».

Le référent de l'Association Terre de Provence désigné est :

Eleonore GIRE Tél. : 06 19 47 46 26 - Mail : gire.eleonore@gmail.com

Le référent du SMEJ responsable de l'accueil désigné est :

Robin GRIMAUD et Frédérique SAUVAGE Tél : 06 76 54 66 92 – Mail : alsh@grans.fr

Article 4 – Accidents

En cas d'accident sur le créneau horaire de 10h30 à 11h30 et de 14h00 à 15h30, **L'Association Terre de Provence** doit informer le responsable de l'accueil qui en informera la famille.

L'Association Terre de Provence devra en cas d'accident s'occuper de la bonne prise en charge de l'enfant en lien avec un agent du SMEJ.

Article 5 : Modalités de mise en œuvre

- Des rencontres périodiques pourront être organisées autant que de besoin, sur l'initiative des partenaires et du Service Municipal Enfance et Jeunesse pour définir et mettre en place des actions communes dans le cadre du PEDT « Plan Mercredi »

Article 6 : Validité et durée

- La présente convention est prévue pour le mercredi 29 janvier 2025 de 10h30 à 15h30.

Article 7- Interruption anticipée de la convention

- Les différentes parties prenantes à la présente convention s'engagent autant que possible à mener à terme ce projet malgré les difficultés qui pourraient survenir. Toutefois, en cas de difficulté grave rendant impossible la réalisation du partenariat, les soussignés pourront rompre la convention avant son terme, en respectant un préavis de 2 mois.
- Les différentes parties peuvent souhaiter poursuivre leur engagement dans le projet jusqu'à son terme, sous la même forme ou sous une autre forme. Si tel est le cas, un avenant à la convention pourra être élaboré après concertation des différentes parties.

Article 8 : Modifications, litiges et dénonciation

- La présente convention peut être révisée et amendée autant que de besoin par les partenaires en présence après concertation et accord de toutes les parties. Dans ce cas, des avenants seront signés.
- En cas de litiges, entre les partenaires et les acteurs en présence, leurs règlements se feront en premier à l'amiable dans l'intérêt des parties en présence. En cas de contestation sur l'exécution de la présente convention ou sur son interprétation, à défaut d'accord amiable, le Tribunal Administratif compétent sera le seul juge en dernier recours.
- La dénonciation de la présente convention par l'une des parties pourra se faire par lettre recommandée (avec un argumentaire détaillé et justifié des motifs de dénonciation), avec accusé de réception, adressée à toutes les parties avec un préavis de 2 mois.

Fait en 2 exemplaires originaux de 3 pages

A Grans, le 20/01/2025

La Commune de Grans,

Représentée par son Maire en exercice, dûment habilité par délibération n° 2022/93 du 16 mai 2022

Monsieur Philippe LEANDRI

Signature

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

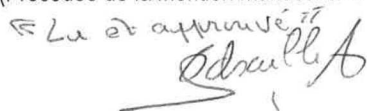


Le Coordinateur PEDT,

Monsieur Arnaud GOBAILLE, responsable Adjoint du SMEJ,

Signature

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)



L'Association Terre de Provence

Représentée par sa Présidente, **Madame Eleonore GIRE**

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

